

Madame Delphine BATHO
Ministre de l'Ecologie,
du Développement durable et de l'Energie
Grande Arche
Tour Pascal A et B
92055 LA DEFENSE Cedex

Cambrin, le 26 juin 2012

Réf : OD/AF

Objet : classification des espèces nuisibles/CNCFS

ODETTE DURIEZ

SÉNATRICE
DU PAS DE CALAIS

CONSEILLERE
GENERALE

MAIRE
DE CAMBRIN

Madame la Ministre,

J'ai été interpellée par la Fédération des chasseurs du Pas-de-Calais sur le projet de classification des espèces nuisibles en France.

Les responsables des milieux cynégétiques du département s'étonnent que soit envisagé le retrait de certaines espèces nuisibles telles que le putois, la belette et l'étourneau sansonnet. Cette éventualité serait une grave incohérence au regard d'une régulation durable de l'écosystème et la gestion des espaces et des espèces.

L'équilibre de la biodiversité départementale, dûment corroboré par un dossier scientifique transmis à vos services, serait rompu si la liste n'était pas intégralement maintenue.

C'est pourquoi, je vous serais reconnaissante de bien vouloir tenir compte, dans votre décision, de la réalité des territoires et du rôle essentiel des chasseurs dans la régulation des espèces.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de ma haute considération.

Odette DURIEZ